

CHARTRE NUMÉRIQUE

ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-IMIER



MATÉRIEL

- J'utilise les appareils avec soin et toujours en présence d'un adulte.
- Le matériel est mis à disposition pour un travail scolaire uniquement.
- Ce n'est pas mon rôle de toucher aux branchements des appareils de l'école.
- Les appareils électroniques (téléphones mobiles, montres connectées, etc.) doivent être éteints et rangés dans le sac d'école. L'école n'assume aucune responsabilité en cas de perte ou de vol.

L'usage des outils numériques à l'école s'inscrit dans le cadre d'activités pédagogiques qui répondent à des objectifs du Plan d'études romand (PER). Au sein des établissements, l'accès à internet (par le Wi-Fi ou le réseau câblé) repose sur une infrastructure sécurisée et filtrée, destinée à protéger les élèves de toute exposition à des contenus inappropriés, en particulier violents ou à caractère sexuel.

INTERNET

- Je peux réutiliser des extraits de contenus provenant d'internet uniquement pour mes travaux scolaires et en citant mes sources.
- Je sais que tout n'est pas vrai sur Internet et je vérifie les informations que je trouve sur avant de les utiliser.
- J'avertis un adulte si je découvre des contenus choquants.
- En surfant sur internet, je suis conscient-e que je laisse des traces qui peuvent être consultées par la direction de l'école en cas de problème.

Les ressources numériques (fiches pédagogiques, sons, vidéos, etc.) mises à disposition des élèves ne doivent être partagées sous aucun prétexte en dehors du périmètre de la classe.

COMMUNICATION ET ÉCHANGES

- Je respecte les autres sur internet tout comme dans la vie de tous les jours. Si je suis la cible d'injures ou d'autres contenus blessants, j'en parle à un-e adulte.
- Je ne photographie ou ne filme personne sans l'autorisation de l'enseignant-e.
- Je ne communique jamais mes informations personnelles (prénom, nom, âge, adresse, mot de passe etc.).

L'utilisation d'appareils numériques (téléphones, tablettes, ordinateurs, objets connectés, etc.), s'inscrit dans un cadre légal. Tout enfant, dès l'âge de 10 ans et leurs parents, sont responsables de tout usage inapproprié ou illégal des outils numériques.*

*En référence au Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD), l'utilisation de WhatsApp est réservée aux jeunes âgés de 16 ans révolus. Pour tous les autres réseaux sociaux et services de messagerie instantanée, l'âge d'admission est variable, mais généralement supérieur à 13 ans révolus. L'usage de ces réseaux nécessite en outre de prendre des précautions particulières. Toute personne qui publie ou partage un contenu illégal, même dont elle n'est pas l'auteure, engage sa responsabilité, ce qui peut entraîner des conséquences.

ENGAGEMENT

Elève : Je connais les règles d'utilisation des outils numériques et je m'engage à les respecter.

Nom: _____

Prénom: _____

Date: _____

Signature: _____

Parents : Je certifie avoir pris connaissance de la présente charte et d'en avoir discuté avec mon enfant.

Date: _____

Signature: _____